

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 15 mars 2024

Présents : -Ecole : Mmes André, Dion et Meunier
-Mairie : M. Boulanger
-Délégués de parents d'élèves titulaires : Mmes Ast et Kryloff
-Délégué de parents d'élèves suppléante : Mme Servait

Excusées : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan
-Mairie : Mme Pécorari

1/ Prévisions d'effectif et fermeture de classe

Voici les effectifs attendus à la rentrée de septembre 2024 :

*16 PS dont 1 demande de dérogation qui devra être validée par le maire de Fléville

*19 MS dont 2 futurs élèves dont les parents emménageraient dans les nouvelles constructions.

*16 GS

Effectif attendu : 51 élèves (-11 élèves)

En raison de cette baisse très significative des effectifs, une classe sera fermée à la rentrée scolaire prochaine.

Madame André Sylvie participera donc au mouvement prochainement.

2/ Demande de dérogations

Il y a 3 cas qu'on ne peut pas refuser :

- Enfant en situation de handicap (fauteuil roulant car nous avons des locaux de plein pied)
- Enfant dont le parent travaille sur la commune
- Enfant ayant déjà un frère ou une soeur scolarisé(e) à l'école

Tous les autres cas (confort, proximité des grands parents, choix personnel, enfant handicapé sans difficultés de déplacement etc.) sont soumis à l'accord de la mairie et aucune dérogation de ce type ne sera acceptée sans l'avis de l'équipe enseignante.

3/Organisation des inscriptions pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2024 en maternelle se feront sur rendez-vous auprès de la directrice. La présence de l'enfant n'est pas nécessaire et pas souhaitable.

Accueil des tout-petits : Mme Meunier effectue une pré-inscription et informe les parents que l'inscription définitive se fera en fonction des effectifs de rentrée sachant que pour faire un groupe de niveau, un minimum de 5 enfants est requis.

Mme Dion, enseignante de petite section, aura le plaisir d'accueillir les futurs élèves inscrits en petite section à la rentrée scolaire prochaine ainsi que leurs parents à des dates qui seront communiquées aux parents lors des inscriptions.

4/ Rencontre parents-enseignant

Au mois de janvier-février, nous avons invité chaque famille de notre classe à nous rencontrer individuellement. Nous avons rencontré toutes les familles. Ce moment d'échange de 10-15

minutes nous a permis de faire un point sur l'attitude de l'enfant en classe, sur ses progrès et ses réussites et de lister ses éventuelles difficultés.

5/ Tri sélectif

Dans le cadre de la labellisation E3D (Ecole ou établissement en Démarche globale de Développement Durable), développée par le Ministère de l'Education Nationale et qui a pour but de reconnaître et d'encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable, nous commençons à lister les actions que nous voudrions mettre en place en relation avec la mairie et la Métropole et celles déjà existantes.

Les actions existantes :

-recyclage des toners. Une boîte en carton est mise à disposition dans l'école et était vidée régulièrement par le personnel technique de la mairie mais à ce jour, celle-ci n'est plus vidée du tout.

-récouter des feutres usagés pour les recycler et l'argent permettait de construire des salles de classe en Afrique mais la personne qui récupérait ces boîtes ne s'en occupe plus. Actuellement, cette récolte ne se fait plus et Monsieur le Maire demande à ce que nous nous rapprochions du dispositif mis en place à la mairie.

Les actions à mettre en place :

-composteur pour les épluchures de fruits/légumes qui servirait d'une part pour les déchets de la restauration scolaire et d'autre part pour l'école maternelle. Celui-ci devrait être placé à proximité des locaux de la cantine et de l'école et devra être accessible aux camions de la Rimma qui viendront le vider régulièrement.

-poubelle de recyclage à papier qui pourrait être installée dans la rue Jean Royer.

-demande d'un lave-vaisselle pour la cuisine de l'école maternelle pour laver les verres afin de faire des économies d'eau.

-demande d'éco sacs pour les déchets plastiques et carton qui sont récupérés par les camions de la Rimma le mercredi matin sur la commune.

Nous avons également soulevé les « 4 robinets douchettes » des lavabos des deux blocs sanitaires de l'école. Ceux-ci, une fois ouverts, sont difficilement manipulables par les enfants qui très souvent ne parviennent pas à les fermer. Afin d'économiser de l'eau, nous avons évoqué la possibilité de les remplacer par des boutons poussoirs.

6/ Animations et sorties

-26 janvier : dans le cadre de notre projet avec le Ballet de Lorraine, premier atelier de pratique du regard animé par un danseur professionnel du Ballet de Lorraine (30 minutes par classe).

-12 mars : dans le cadre de notre projet avec le Ballet de Lorraine, spectacle de danse contemporaine à l'Opéra National de Lorraine pour les élèves de moyennes et grandes sections. 2 programmes ont été proposés aux élèves « Instantly Forever » de Peter Jacobsson et Thomas Caley et « A Folia » de Marco da Silva Ferreira. Les élèves ont été très réceptifs.

-12 mars : après-midi jeux de société pour les élèves de petite section encadrés par des parents d'élèves sous la responsabilité de l'enseignante. A l'issue, un petit goûter a été proposé aux élèves.

-22 mars : Fête du Printemps où les élèves se déguiseront. Cette année, seuls les élèves de CP seront conviés à regarder le défilé dans la salle de jeux. A l'issue, un petit goûter sera proposé à l'ensemble des élèves et financé par la coopérative scolaire. Ce lien avec les élèves de CP et Madame Thirion, enseignante de CP fait partie de nos objectifs d'échange entre les deux cycles. Nous avons fait le choix d'inviter les parents d'élèves une année sur deux pour le défilé de carnaval.

-avant les vacances de Printemps, un second exercice incendie aura lieu et l'alarme sera déclenchée de manière inopinée par le policier municipal.

-8 avril : dans le cadre de notre projet avec le Ballet de Lorraine, second atelier de pratique du regard animé par un danseur professionnel du Ballet de Lorraine (30 minutes par classe).

- 17 mai : rendez-vous avec le photographe pour des photos de classe et photos individuelles
- mi-juin : petites danses proposées par les élèves des trois classes aux parents d'élèves qui seront conviés de ce jour-là. Un goûter sera proposé à l'issue.
- 18 juin : sortie scolaire à la ferme de l'Altiplano à Courcelles (54) pour les élèves des trois classes.
- 28 juin : kermesse du groupe scolaire à partir de 16h30.
- fin juin : visite des locaux de l'école élémentaire pour les élèves de grande section.

7/ Bénéfice fête de Noël

Les enseignantes vous remercient pour votre présence lors de la fête de Noël. Nous remercions votre investissement dans le goûter et les gourmandises. Nous remercions également les parents bénévoles pour leur participation aux différents stands ce jour-là. Grâce à votre mobilisation, la fête de Noël a été une réussite. Le bénéfice réalisé est de 285 euros.

Cet argent servira à financer une partie de notre projet danse avec le Ballet de Lorraine (coût total = 629 euros).

L'association Les Renardeaux versera prochainement la somme d'environ 228 euros correspondant à une partie des bénéfices de la kermesse. Cette somme servira également à financer notre projet danse.

8/ Points divers

-Le personnel de l'école ne souhaite plus que l'activité « cache-cache » proposée aux enfants par les animateurs de l'ACM pendant les congés se déroule dans les locaux de l'école maternelle. Lors de cette activité, des enfants courent dans le couloir, se cachent dans les placards ou autres et pourraient se blesser. De plus, ce jeu a été proposé aux enfants lors du nettoyage des locaux par les ATSEM, ce qui nous semble pas très respectueux envers leur travail. Madame Meunier a échangé avec Monsieur Lesniak, directeur de l'ACM, sur ce sujet.

Le prochain conseil d'école aura lieu le **11 juin à 16h45**.

La séance est levée à 18h30.